



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Michel Augé-Laribé, président fondateur de la Société Française
d'Economie Rurale

Michel Cépède, J.-B. Chombart de Lauwe

Citer ce document / Cite this document :

Cépède Michel, Chombart de Lauwe J.-B. Michel Augé-Laribé, président fondateur de la Société Française d'Economie Rurale. In: Économie rurale. N°79-80, 1969. pp. 9-11;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1969.2030>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1969_num_79_1_2030

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Michel AUGÉ-LARIBÉ

Président Fondateur
de la Société Française d'Économie Rurale

par Michel CEPÉDE *
et J. CHOMBART de LAUWE **

Le vingtième anniversaire de notre Société est une raison majeure d'honorer la mémoire de notre Président-Fondateur, disparu il y a déjà quatorze ans. Ces vingt ans, ces quatorze ans, constituent une longue période pour un groupe que de jeunes classes viennent heureusement renforcer et rajeunir... Aussi bien, pour évoquer Michel Augé-Laribé, convient-il de s'adresser aux anciens qui ont été ses collaborateurs, dont il a encouragé plus que proprement dirigé les travaux, pendant la période relativement brève qu'il a consacrée au service de l'Etat, de 1935 à 1945 : d'abord comme représentant de la France à l'Institut International d'Agriculture de Rome, puis comme créateur et Directeur du Service d'Etudes et de Documentation au Ministère de l'Agriculture.

Auparavant, il avait pendant plus de trente ans servi dans les organisations professionnelles agricoles où il était entré après ses études à la Faculté de Droit de Montpellier, études couronnées par une thèse intitulée : « Grande ou petite propriété ? Histoire des doctrines en France sur la répartition du sol et sur la transformation industrielle de l'agriculture » (1).

C'est surtout entre les deux guerres que son activité fut fructueuse à la Confédération Nationale des Associations agricoles, créée en juillet 1919, dont il était le Secrétaire Général auprès du Président Jules Gauthier, et à l'Association pour l'Exportation des Produits agricoles.

Mais il n'était pas plus de la « profession » que de la « fonction publique » ; il servait l'agriculture dans les organisations professionnelles, il servait l'Etat dans l'administration, à la façon d'un homme libre, indépendant, toujours critique et quelque peu dédaigneux des manœuvres intéressées de beaucoup comme des honneurs qui venaient à lui sans qu'il les ait, sinon attendus, du moins jamais sollicités. Il y avait en lui du « magistrat » de cette grande tradition des Parlements, toujours prêt à la remontrance, et dont l'acquiescement n'était souvent que manifestation d'une ironie sans illusion. La remon-

trance était souvent sévère et l'avis donné sans ménagement, comme par exemple dans sa lettre du 28 septembre 1940 à Pierre Caziot, sur le projet de « corporation paysanne », dont ceux qu'il appelait, en pleine occupation, les « pèlerins de Goslar » exigeaient la réalisation : son avis « tout à fait défavorable » critiquait essentiellement la mise à l'écart « de l'administration centrale et extérieure, avec ses inspecteurs régionaux, ses directeurs des services agricoles, ses professeurs de tous les degrés » ; elle ne paraît conserver aucune place. Tout est subordonné à la profession embrigadée et subventionnée ». « On pourrait croire, disait-il au Ministre, que l'on veut faire de vous un dictateur à l'agriculture, si l'on n'apercevait bientôt que, par le jeu des présentations et des conseils, vous n'en seriez que le roi fainéant... Qu'y-a-t-il derrière tout ce projet ? La persuasion chez quelques gens que, s'ils tenaient le volant, tout irait bien... » (2).

L'acquiescement n'aliénait pas la liberté : les deux ouvrages rédigés ès-qualité par Michel Augé-Laribé pendant cette même période : « La situation de l'agriculture française 1930-1939 » et surtout « La terre de France attend le retour de ses paysans prisonniers de guerre » en font foi. Le premier contestait avec vigueur le prétendu déclin de l'agriculture française : « Il n'était pas permis alors de dire tout ce qu'on pensait » écrivait Michel Augé-Laribé dans la préface de la seconde édition (P.III), ni convenable d'engager une polémique ouverte. Il fallait se borner à laisser parler les faits. Ils ont leur éloquence. Ils parlaient pour nous. On me pardonnera de révéler avec quelque satisfaction que nos maîtres d'un jour ne s'y sont pas trompés. Un attaché de l'Ambassade d'Allemagne à Paris, a fait une démarche auprès du successeur de M. Caziot qui, lui-même, avait déjà opposé aux rêves du Secrétaire d'Etat allemand Backe, quelques justes réserves. L'Allemand venait se plaindre de la publication de « ce livre trop pessimiste ». Pour le second, ce fut pire puisque la brochure rédigée soulevait aussitôt la colère de la censure qui « demanda, à la

(1) Montpellier, 1902, 298 pages.

(2) BARRAL (Pierre). — Les agrariens français. 1968, 386 pages. P. 275.

* Président de la S.F.E.R.

** Vice-Président de la S.F.E.R.

très grande joie de son auteur, si celui-ci était fou ou gaulliste et décida finalement d'envoyer au pilon tous les exemplaires déjà imprimés (Economie Rurale, n° 21, juillet 1954, p. 3) ». Seuls quelques-uns furent sauvés par des mains pieuses, ils témoignent qu'Augé-Laribé savait répondre à un ordre sans sacrifier sa conscience.

Si Michel Augé-Laribé a écrit tout au long de sa carrière quelques ouvrages d'importance (3) et d'innombrables articles de revues, ce n'est qu'après sa retraite qu'il a publié ses deux œuvres maîtresses : « La Politique agricole de la France de 1880 à 1940 » (483 p.), en 1950, et « La Révolution agricole » (430 pages), paru en 1955.

C'est dans ces deux ouvrages qu'il a livré le fruit de ses recherches et des réflexions de toute une vie. A la même époque, en établissant pour notre Société, sans l'aide d'aucune secrétaire, le « Répertoire bibliographique d'Economie Rurale » (1953, 104 pages), il montrait qu'il ne refusait pas les humbles tâches lorsqu'il s'agissait d'ouvrir à ses successeurs l'accès à une documentation en grande partie personnelle.

De l'agriculture, ce qui le passionnait c'était les hommes qu'il connaissait bien et non les techniques : il ne voulait en retenir que ce qu'elles avaient permis aux hommes de réaliser, sans détailler les moyens qu'elles proposaient ou avaient proposé en certains moments pour y parvenir. Il n'en fut pas moins l'un des tout premiers à comprendre le rôle du progrès technique en tant qu'innovation dans le développement de l'économie... rurale bien sûr, mais aussi globale, car pour lui l'agriculture devait retrouver sa place dans l'économie et dans la nation.

En somme, pour Michel Augé-Laribé, remontant aussi loin qu'il était nécessaire pour saisir les grands mouvements du progrès humain, l'essentiel était d'appréhender l'histoire dans son évolution. C'est ainsi qu'une de ses plus remarquables contributions à l'économie rurale est d'avoir inauguré les études

de politique agricole. Toujours soucieux de l'intérêt général, il présente ainsi son livre « *La politique agricole de la France de 1880 à 1940* » : « L'ouvrage offert aux agriculteurs et aux hommes politiques sollicite leur collaboration. Il voudrait être un rapport destiné à ceux qui auront à des degrés divers le pouvoir de décider, un travail préparatoire pour la grande œuvre de restauration qu'une fois de plus la France doit entreprendre et, cette fois, mener à bien » (p. 15). Dès les premières pages, il expose simplement et sagement sa méthode de travail. « A quoi reconnaît-on qu'il y a eu, ou non, une politique ? C'est une manifestation de volonté qui comprend trois opérations : connaître les données du problème et bien savoir ce que l'on désire, choisir entre les possibilités ce qui paraît le meilleur, exécuter ce qui a été décidé » (p. 4). Sa minutieuse et objective analyse de la politique agricole de la III^e République est toujours d'une lecture instructive et attrayante. Sa conclusion n'est-elle pas d'une brûlante actualité ? « La politique agricole de la France pendant soixante années a été maladroite, d'abord quand Jules Méline s'est figuré qu'il suffisait de s'abriter de la concurrence extérieure ; puis quand il a été visible que le succès dépendait d'un effort généralisé, on n'a pas su trouver le moyen de répandre partout le désir du progrès, de le rendre plus efficace, de faire accepter les disciplines de la solidarité. Trop de politique électorale dans le désordre des partis, pas assez de politique agricole dans la conciliation des intérêts et le souci du bien général. Les passions ont été échauffées et la raison mécon nue. C'est ainsi qu'on obtient des succès électoraux, et non qu'on conduit une sage politique » (p. 479).

L'économie rurale était pour lui une discipline ou plutôt une branche de la science économique qu'il fallait perfectionner. Si l'on a cru pouvoir traduire la pensée de Condillac par l'aphorisme, parfois attribué à Laplace : « La Science est une langue bien faite », il représente aussi celle d'Augé-Laribé, grand érudit toujours passionné de définitions et de terminologie. Mais l'économie rurale a aussi besoin de matériaux et la statistique, singulièrement la statistique agricole, était la carrière privilégiée d'où ils pouvaient être extraits. Il est de bon ton de se gausser des statistiques ; Augé-Laribé, lui, s'est efforcé de les améliorer en les critiquant certes, mais avec mesure et compétence : parlant de celles d'avant 1939 il écrivait (loc. cit. p. IV) : « Nos statistiques agricoles annuelles — dont il faut dire d'abord qu'elles sont certainement parmi les plus complètes et même les meilleures du monde — sont loin d'être bonnes. Il n'y a pas de bonnes statistiques agricoles. Il serait naïf de s'en étonner. Les faits agricoles, humains et économiques sont d'une extrême complication... Cependant, les publications annuelles qui portent trop ambitieusement le titre de statistiques agricoles, sont des approximations utilisables. Sup-

(3) Outre sa thèse, il faut citer :

— Le problème agraire du socialisme, la viticulture industrielle du Midi de la France. 1907, 363 p.

— L'évolution de la France agricole. 1912, 304 p.

— Le paysan français après la guerre. 1923, 292 p.

— L'agriculture pendant la guerre (Dotation Carnegie). 1925, 332 p.

— Syndicats et coopératives agricoles. 1926, 211 p.

— Situation de l'agriculture française 1930-39. Paris, 1941, 294 p. Deuxième édition 1945, 309 p.

M. Augé-Laribé a présenté les tomes I et II des œuvres de Proudhon dans l'édition Marcel Rivière. Diffusion Sirey.

portant assez bien l'épreuve des recoupements et le contrôle des observations générales, elles marquent des tendances et des moyennes. Il n'en faut pas beaucoup plus quand les études qui se fondent sur elles n'ont d'autre ambition que de présenter des vues d'ensemble ».

Voilà pour Michel Augé-Laribé un maître mot. Ce sont des ensembles qui peuvent être étudiés par la méthode statistique. Il convient d'opposer, de comparer des ensembles les uns aux autres en les découpant en sous-ensembles qui se rapprochent toujours plus de la réalité, mais dont le chiffre puisse encore rendre compte avec une suffisante approximation. C'est pourquoi, dans ses articles de la Revue d'Economie Politique et en particulier dans celui de 1938 sur la « Structure agricole », il s'efforce de définir de grandes régions agricoles. C'est pourquoi il encouragea Vandamme dans ses travaux de

statistiques cantonales, c'est pourquoi il s'est attaché pendant de longues années, avec l'aide des Directeurs des Services agricoles, de statisticiens et de géographes, à définir les petites régions agricoles, sous-ensembles suffisamment réduits pour être homogènes en se distinguant des voisins et pourtant d'une dimension suffisante pour que, compte tenu d'une certaine homogénéité, les chiffres collectés restent significatifs.

La fondation de notre Société, en 1948, fut l'aboutissement naturel des efforts de Michel Augé-Laribé pour encourager les études d'économie rurale. Il lui assignait pour but de susciter et publier des travaux de véritable valeur scientifique. Il suffit de comparer une bibliographie française de notre discipline, depuis vingt ans, à la production des trois décennies précédentes, pour comprendre ce que l'Economie Rurale doit à notre Président-fondateur.